

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 17 novembre 2022

Ordre du jour

- Référendum kremlinois annuel
- Résultats de l'audit propreté
- Point d'étape sur le budget participatif
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Le référendum kremlinois annuel

Véronique Gestin a présenté le référendum kremlinois annuel 2022. Engagement municipal pris en 2020 pour confier la décision aux Kremlinoises et Kremlinois à la place du Conseil municipal sur une question d'intérêt général et local, le référendum de cette année porte sur la question suivante : « Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ? ».

Cette année, la Ville est allée encore plus loin en termes de concertation. En effet, celle-ci a sollicité les conseils de quartiers en février 2022 puis les bureaux de quartier en juillet dernier pour réfléchir à une question. Issue également des recommandations de la commission extra-municipale sur les mobilités, cette question répond à un enjeu pour lequel les Kremlinoises et les Kremlinois attendent une réponse. Une réunion publique a lieu le mardi 22 novembre à 19h30 à l'école Charles-Péguy et le référendum a lieu le 27 novembre dans les bureaux de vote habituels de 8h à 18h. Une fois le suffrage exprimé et si le oui l'emporte, une seconde phase de concertation par quartier et par rue concernée sera proposée en 2023 pour construire un schéma de mobilités plus global.

Questions relatives au référendum

L'avenue de Fontainebleau n'est pas concernée ?

Véronique Gestin explique que non car c'est une voie départementale. En revanche, la mise en place des 30 km/h sur les voies communales est un levier supplémentaire pour défendre notre projet auprès du département.

D'où émane cette question ? Est-elle un problème prioritaire ?

Geneviève Etienne précise qu'elle a présidé la commission extra-municipale des mobilités d'où cette question émane. C'est également une remontée des conseils de quartier. L'axe critique Charles-Gide, Ponticelli, Eugène-Thomas sera partiellement concerné par les 30 km/h car l'autre partie appartient au département. Le Maire a saisi le département pour qu'il suive la Ville et qu'il passe la rue dans sa totalité à 30 km/h. Cette question permet de soumettre au débat les questions de partage de l'espace public et des mobilités. Exemple : la rue Séverine qui est un axe majeur sera repensée afin d'être en adéquation avec la nouvelle gare et de créer une liaison entre les deux métros. Un travail est en cours pour lister les nœuds de circulation dans le but de les fluidifier. Ce sera soumis à concertation auprès des riverains afin de développer un schéma de mobilités global au niveau de la ville d'ici l'année prochaine.

Pourquoi ne pas l'imposer à la place du référendum ? N'est-ce pas une procédure trop lourde au regard de la question ?

Geneviève Etienne : On aurait pu le décider en Conseil municipal, mais nous faisons le choix de concerter les Kremlinois. Ce n'est pas facile de choisir une question, elle doit être d'intérêt général et local, elle doit reposer sur une compétence municipale, etc. Nous pourrions travailler ensemble pour choisir les prochaines questions.

Représentante du bureau de quartier : Nous souhaitons mettre en place des ateliers thématiques. Celui-ci peut en être un. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres idées.

Qui contrôlera le respect de cette mesure ?

Geneviève Etienne : La vitesse à 30 km/h doit s'accompagner d'autres mesures. C'est une façon d'installer l'idée et de convaincre les habitants que l'on va dans ce sens. Il y aura des aménagements de voiries, de contrôles pédagogiques dans un premier temps. La police municipale de proximité dispose de jumelles qui captent le niveau de la vitesse. On peut également discuter des moyens mis en œuvre en conseil de quartier. Par exemple, pour mettre en place un radar fixe, il faut une autorisation préfectorale. À notre niveau nous mettrons les moyens humains et matériels nécessaires. Cela pourra aller jusqu'à la verbalisation, mais avec une période de pédagogie avec la difficulté d'être une ville de transit. Nous souhaitons également réaménager l'espace public pour favoriser les mobilités douces.

J'aurais aimé que l'on communique sur tous les tenants et aboutissants des 30 km/h.

Véronique Gestin : l'ensemble des informations sont disponibles sur le site internet de la Ville et dans l'ensemble des espaces municipaux de la Ville. Vous recevrez également d'ici quelques jours le dossier d'informations chez vous.

Le réel problème est celui du stationnement et de l'incivilité des conducteurs plutôt que les 30 km/h. On risque sa vie sur l'avenue de Fontainebleau. On est obligé de faire attention même quand on traverse au vert.

Geneviève Etienne : l'avenue de Fontainebleau est une grosse problématique. La police municipale de proximité intervient dans le périmètre de ses moyens.

Véronique Gestin : le problème c'est que nous n'avons pas de levier concret car cela ne relève pas de notre compétence. En effet, la réponse au référendum doit pouvoir être actionnée pleinement par la municipalité.

Résultats de l'audit propreté

Présentation de l'audit propreté par le bureau d'étude Ocyres qui a réalisé un audit au cours des 6 derniers mois. La présentation concerne la phase 1, à savoir la phase de diagnostic. Dans 3 mois, un plan d'actions concret sera présenté aux habitants pour recueillir leurs avis, amender et ou enrichir les recommandations. Cet audit a fait l'objet d'une enquête de terrain de plusieurs mois dans les rues de la ville, en interrogeant les habitants et en suivant les services municipaux dans leur quotidien.

Le bureau d'études a présenté une cartographie des points noirs en matière de propreté qui touche particulièrement le quartier (retrouvez la présentation au lien suivant) : file:///C:/Users/vacor/Downloads/ppt_Barnufles_Coeurdevillepptx_171122-1.pdf

- Zone de concentration de mégots : avenue de Fontainebleau, Eugène-Thomas, Convention
- Containers saturés
- Déjections canines : notamment aux pieds des canisettes par manque de sacs disponibles
- Encombrants et dépôts sauvages : notamment rue Aubrac, rue Carnot et Babeuf dans des endroits un peu plus discrets et aux extrémités de la Ville avec les communes voisines

En revanche, il y a peu de tags, ce n'est pas une pollution très marquée au Kremlin-Bicêtre.

Retours des habitants concernant la cartographie

- Là où il y a le plus de détritiques c'est devant les *fast-foods* ce qui ajoute de la pollution visuelle.
- Dépôts sauvages rue Danton qui semblaient venir de travaux depuis plusieurs semaines.
- Avenue de Fontainebleau dans une copropriété : L'escalier est devenu un repère de personnes sans domicile fixe qui polluent avec des vomis, des débris de verre, des canettes etc... Il faut ajouter au problème de propreté, le problème de sécurité.
- Rue Danton parc à chiens : déjections canines juste à côté du parc à chiens pendant ses fermetures.
- Déchets sauvages rue Danton, déchets inexplicables.
- Problème de déjections humaines.
- Avenue Eugène-Thomas, il y a des personnes sans domicile fixe qui sont également sur le parking de la copropriété et la rue vers le parking du supermarché Leclerc. C'est également un lieu de déjections canines.
- Il y a continuellement des amas de mégots malgré le travail des services sur certains axes.

Questions des habitants

On parle de malpropreté mais nous devons traiter aussi les malpropres.

Bureau d'étude : Nous traiterons la dimension culturelle et proposerons des actions de sensibilisation pour traiter durablement la problématique.

Les bornes à vêtements sont constamment pleines. Quelle est la régularité des collectes de poubelles et de containers ?

Sidi Chiakh : Ces containers sont gérés par la société Ecotextile. Ils sont normés. Les forces de police font le nécessaire comme pour les vendeurs de cigarettes.

Bureau d'étude : L'avenue de Fontainebleau mérite un zonage car elle concentre tous les problèmes, elle est donc prioritaire. Il est nécessaire d'agir notamment pour l'image de la Ville. L'ensemble des acteurs doivent prendre leurs responsabilités notamment l'Etablissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre car cette mission de propreté n'est pas de la seule responsabilité de la mairie, ce sont l'ensemble des acteurs de la propreté qui doivent s'engager.

Est-ce que vous pouvez déterminer si la malpropreté est due uniquement aux Kremlinois particuliers ou à des personnes extérieures et/ou professionnelles ?

Bureau d'étude : elles ne sont pas strictement dues aux Kremlinois. C'est un point complexe et sensible car effectivement la ville est extrêmement passante.

Il faut une dynamique de changement car quand on a une ville sale, on a envie de la salir encore plus.

Bureau d'études : Tout à fait. En moyenne, Un Français produit 500kg de déchets/an. Notre plan propreté à Besançon a permis de réduire ce poids à 136kg par an. Si on déploie les moyens nécessaires et qu'ils sont mis en œuvre, il n'y a aucune raison que cela ne change pas.

Budget participatif 2022/2023



QUARTIER BARNUFLES-CŒUR DE VILLE

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

- 1 Embellir le rond-point au croisement de l'avenue de Fontainebleau et de l'avenue Eugène Thomas**
Proposé par le conseil de quartier de février 2022
Coût prévisionnel : 12 000 €
- 2 Installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues du cœur de ville**
Proposé par Sébastien
Coût prévisionnel : 45 000 €
- 3 Dessiner sur les murs de la ville**
Proposé par Danielle, Selma et le conseil de quartier de février 2022
Coût prévisionnel : 30 000 €

Jean-François Delage : Les porteurs de projets vont être contactés pour plus de précisions sur leur projet. Il est également possible de créer des groupes de travail si vous le souhaitez pour perfectionner les projets et les mettre en œuvre.

Le bureau de quartier a lancé l'appel à candidature pour les groupes de travail.

Questions des Kremlinoises et des Kremlinois liées à leur vie de quartier

Que comptez-vous faire contre les vendeurs de cigarettes à la sortie de métro ?

Jean-Luc Laurent : Cette situation donne lieu à des saisies quotidiennes par la police municipale de proximité qui ensuite les remet à la police nationale qui les consigne. J'ai saisi le procureur pour que les moyens de la puissance publique puissent être mobilisés ensemble pour agir plus efficacement avec l'objectif de mettre fin à ses activités illégales qui nuisent à la santé publique. La préfecture, le commissariat et le procureur ont été saisis pour agir de manière plus efficace. J'ai obtenu ponctuellement quelques interventions de la police nationale, mais cela reste insuffisant.

Sur la piste cyclable rue de Fontainebleau, pourquoi ne pas avoir attendu de trouver une solution pérenne pour supprimer la piste alors que les piétons commençaient à partager cet espace même s'il a fallu du temps ?

Sidi Chiakh : Je suis allé sur le trottoir pour parler avec les riverains. On avait un conflit entre les piétons et les cyclistes qui la prenaient dans les deux sens. Le nouvel emplacement du marché a permis d'apaiser et de sécuriser cet axe. Nous avons discuté avec le département pour avoir une piste de vélo sécurisée qui soit différenciée du trottoir et de la route. C'était une remontée des riverains et du Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau. L'ancienne piste bleue date et n'est plus adaptée à l'usage et fréquentation actuelle. Nous souhaitons développer l'utilisation des vélos au niveau de la ville tout en apaisant le partage de l'espace public.

Jean-Luc Laurent : Ce qui est valable au Kremlin-Bicêtre n'est pas forcément valable sur les communes voisines. L'ancienne majorité du département avait pris en compte notre volonté pour rendre le trottoir aux piétons qui étaient très nombreux sur cet axe. Il y a eu des accidents. La piste devait être provisoire à l'époque. Notre volonté était de créer une double voie hors du trottoir sur la RD7. Coût prévisionnel : 5 millions d'euros. Entre temps, la Métropole du grand Paris (MGP) a mis en place un dispositif financier auquel nous sommes éligibles. J'ai réécrit au département. Aujourd'hui, nous avons supprimé la piste bleue sauf au niveau de l'entrée de Ville pour conserver la sécurité des cyclistes sur ce pan et rappeler les engagements qui ont été pris et commencer les études pour réaliser une piste vélo pérenne.

Est-il possible de matérialiser les règles de bonne conduite sur la piste cyclable et les règles de priorité ?

Jean-Luc Laurent : ce sera fait mais l'objectif n'est pas d'avoir une forêt de panneaux non plus.

Quid de la piste cyclable qui passe devant l'école Péguy ?

Jean-Luc Laurent : Nous avons relancé le département qui est compétent à ce niveau, mais nous n'avons pas de retour. Un arrêté municipal sera pris dès qu'il y aura une mise en œuvre par le département.

Il y a problème de personnes sans domicile fixe. Il me semble anormal que l'hiver venant, ils passent la nuit dehors. Que peut faire la mairie ?

Véronique Gestin : le Centre communal d'action sociale (CCAS) travaille avec les associations locales pour réaliser des maraudes. En journée, un repérage des personnes en difficultés est effectué. Vous pouvez prévenir la police municipale de proximité qui prévient le CCAS pour que l'assistante sociale se déplace. En tant que citoyens, n'hésitez pas alerter. Dans le cadre de la nuit de la solidarité, nous allons faire un recensement précis auquel vous pourrez participer si vous le souhaitez. Donc, nous agissons mais les personnes sont très difficiles à approcher.

Jean-Luc Laurent : certaines personnes refusent d'aller en centre d'accueil pour diverses raisons c'est pour cela que nous organisons des maraudes. Il y a un plan d'urgence au niveau national pour débloquer des places et accueillir ces personnes en période de grand froid.

Est-il possible de demander à Ile-de-France Mobilité de faire arrêter le bus n°131 devant la piscine ?

Jean-Luc Laurent : les bus et les camions ne peuvent plus emprunter le boulevard Chastenet-de-Géry pour des raisons de sécurité donc il y a eu une déviation. Île-de-France mobilités et la Région ont pris un arrêté provisoire en attendant les travaux. Quant au bus 323 qui est plus rapide, il ne fait pas tous les arrêts. La Ville a demandé l'organisation d'un arrêt à la piscine, mais il a été refusé. Je le regrette mais je n'ai pas la capacité de l'imposer. En revanche, nous avons bon espoir que les travaux sur Chastenet-de-Géry commencent car Villejuif a pris en charge financièrement le projet de conforter la chaussée. Cela permettrait d'avoir le retour du 131. Une réflexion est engagée également concernant l'adaptation des transports en raison de l'ouverture de la ligne 14. Le Conseil municipal a demandé la remise en place de l'offre de transports à 100 % qui n'est toujours pas revenue depuis le début de la crise sanitaire. D'autant plus que nous subissons des problèmes de stockage au terminus ce qui ne permet pas d'avoir un métro sur deux sur la ligne 7

Quelle procédure pour les objets trouvés ?

Jean-Luc Laurent : auparavant c'était le commissariat qui gérait cette procédure. Il l'a déléguée à la Ville. Vous pouvez donc vous tourner vers l'accueil de la mairie ou vers la police municipale de proximité qui vous indiqueront la procédure.

Rue Danton juste à côté du parc à chien, il y a un parking et une petite allée sur laquelle il n'y a pas d'éclairage public ce qui rend l'allée moins sécurisée. Est-il possible de mettre de l'éclairage public et/ou de la vidéo-surveillance ? Par ailleurs, les horaires du caniparc ne sont pas indiqués.

Jean-Luc Laurent : On va regarder dans le programme d'investissement. Certaines caméras doivent être changées. Nous avons un plan de remplacement et de nouvelles implantations de prévues. Il faut voir si l'espace dont vous parlez relève de l'espace public ou privé. Nous avons réduit les horaires d'ouverture du caniparc pour éviter les nuisances sonores à la demande des riverains. Le caniparc est ouvert jusqu'à 20h. Nous allons vérifier que le nouveau panneau a bien été installé.

Au niveau des barrières sur la descente du parking de Leclerc, il y a souvent des dépôts sauvages.

Jean-Luc Laurent : cette question sera regardée.